

REPUBLIQUE POPULAIRE  
DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET  
DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU  
TRAVAIL

V I S A S :

ADDITIF N° 77/664 /MTJ/DGT/DCGPCE/6/TK  
DU 9 DECEMBRE 1977  
au Décret n°77/426/MTJ/DGT/DCGPCE du 24/8/77  
portant inscription au tableau d'avancement  
de l'année 1977 des Administrateurs des cadres  
de la catégorie A hiérarchie I des S.A.F.  
(Travail et Administration Générale) et dressant  
la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres  
avançant à l'ancienneté à trois (3) ans.--

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT  
MINISTRE DU PLAN

D.F.

2°/ ADMINISTRATION GENERALE - ADMINISTRATEURS

POUR LE 5° ECHELON - A. 2 ans

Après :

C.F.

Mr. GAMI

Christophe

Mini. Finances B/ville

Ajouter :

Mr. NZIKOU

Jean

S G A C

Brazzaville

Le reste sans changement

BRAZZAVILLE, le 9 DECEMBRE 1977

Par le Deuxième Vice Président du  
Comité Militaire du Parti, Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement,  
Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la Justice

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.--

Alphonse MOUSSOU POUATI.--

Le Ministre des Finances  
en mission,  
Le Ministre Délégué auprès du  
Premier Ministre, Chargé du Plan,

AMPLIATIONS :

JORPC  
DGT/DCGPCE  
D.F.  
C.F.  
SGEM/BC  
S G A C  
Intéressé

1  
3  
3  
2  
2  
2  
1.--

F. B I T A.--